

DEBORAH BUR

COLLABORATRICE

Paris

+33 (0) 1 40 54 51 00

dbur@archipel.law



DOMAINES D'ACTIVITE

- | Contentieux international
- | Exécution de sentences arbitrales et décisions de justice
- | Recherche et recouvrement d'actifs
- | Dette souveraine
- | Droit international des affaires
- | Droit des marques

Déborah Bur exerce en droit international des affaires et contentieux international.

Avocate au barreau de Paris, Déborah intervient en contentieux international et en particulier en matière d'exécution de sentences arbitrales et de recouvrement de dettes souveraines. Avant de rejoindre Archipel comme collaboratrice en 2017, Déborah a été stagiaire au sein du cabinet et dans un cabinet international à Paris.

Elle est titulaire d'un Master 2 Droit international privé et du commerce international de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et d'un Master 2 Droit anglais et nord-américain des affaires de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle a également étudié à l'Université de Nancy et l'Université de Lund (Suède).

Déborah pratique en français et anglais.

PROJETS RECENTS

- Conseil d'une société africaine pour l'exécution en France et dans le monde de deux sentences arbitrales CCI contre un État africain
- Représentation d'une société nord-américaine dans la procédure d'exécution d'une sentence OHADA à l'encontre d'un État africain et d'une société de télécommunications
- Conseil d'une société européenne pour l'exécution en France et dans le monde de deux sentences arbitrales CCI contre un État africain
- Conseil d'une société européenne dans l'exécution et le recouvrement en France d'un jugement étranger
- Représentation d'une personne physique dans la mise sous séquestre, l'obtention de preuves et le recouvrement d'un actif successoral dans le cadre d'une succession internationale
- Conseil d'une société nord-américaine dans la création d'une filiale française et l'obtention d'agrément nécessaires à l'exercice d'une activité réglementée
- Représentation d'une société exploitant un domaine vitivinicole dans le cadre d'un contentieux en droit des marques
- Conseil d'une société exploitant un domaine vitivinicole en matière de propriété industrielle
- Conseil d'une société européenne pour l'exécution en France d'une sentence CPA contre un État africain